

L'expérience de la collecte au porte à porte démarre

Lors d'un circuit de collecte prédéfini en porte à porte (PAP), le service d'enlèvement ramasse les déchets triés et déposés dans des contenants spécifiques, disposés à proximité des logements. Dans le cadre de la stratégie définie par la Collectivité de Corse et dans le but d'améliorer la valorisation des déchets sans accroître le coût du service, la communauté de communes a choisi actuellement les communes de Propriano (Mancinu), Viggianello (I Caseddi 2, Trevolet) pour mettre en place une collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des emballages, à titre expérimental. Sartène (les collines) et Giunchetto font également partie de la collecte en PAP en expérimentation. Par la suite, suivant les résultats de cette expérience, le porte à porte pour le tri pourra se généraliser à d'autres secteurs du territoire.



Jean Pereney et Jean-Michel Leandri mettent en place une expérience de la collecte au porte à porte à Viggianello et Propriano. PHOTOS C.T.

À compter du 15 février

Durant ce premier temps, chaque logement sera doté de deux conteneurs de 240 litres, le premier pour les ordures ménagères (couvercle gris), le second pour les emballages (couvercle jaune). La distribution des conteneurs sera effectuée jusqu'au 12 février par la mise à disposition des conteneurs devant chaque logement.

À Viggianello, à compter du 15 février, les collectes auront lieu une fois par semaine, le mercredi, pour les emballages et le jeudi pour les ordures ménagères. À Propriano, à compter du 15 février également, les collectes se feront avec les camions de la

CCSVT une fois par semaine : le vendredi pour les emballages et le mardi pour les ordures ménagères.

Les usagers devront mettre à disposition de la collecte les contenants la veille au soir avant minuit sur la voie publique.

Une fois les bacs collectés, ces mêmes usagers devront récupérer le conteneur et le ranger sur le domaine privé, ou à défaut, sur le domaine public, sous réserve de ne pas provoquer de gêne quelconque (visuelle, circulation,...). En cas d'erreur de tri, le conteneur d'emballages sera laissé sur place et récupéré, trié, la semaine suivante.

Afin de limiter les ordures ménagères, il est conseillé d'utiliser

un composteur individuel (demander sur syvadec.fr).

La collecte du verre et du papier est maintenue en apport volontaire. Pour que la voie publique ne soit plus le réceptacle des déchets, des points d'apports volontaires sont en cours de suppression et la collecte des encombrants se fera en porte à porte, uniquement après inscription et enregistrement de la demande.

La CCSVT favorise l'initiative

Une communication sur les modalités du porte à porte interviendra prochainement. Dans sa feuille de route, la communauté des communes du Sartenais-Valinco-Taravo confirme son objectif, principalement celui de garantir un service public de qualité, contribuer à préserver l'environnement et la propreté urbaine, sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire leur production de déchets et valoriser le maximum de produits conformément aux lois et textes applicables. Il s'agit également d'assurer la sécurité et le respect des conditions de travail des personnes en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés et de limiter le coût du service pour les usagers*.

Thibaut Pene, 20 ans, a été engagé en emploi civique à la mairie de Viggianello. Une de ses missions est d'être « ambassadeur du tri ». À ce titre, il doit être un

lien essentiel entre les usagers et le service de collecte des déchets. Il a pour mission d'informer et d'inciter les habitants d'une commune à trier correctement leurs déchets (recyclable, verre, papier, encombrant, pile et encre) dans le cadre d'une politique environnementale et de développement durable.

Présent lors de la première livraison des conteneurs individuels dans le cadre expérimental du porte à porte dans deux secteurs, Thibaut Pene, en relation avec Jean Pereney (Viggianello), Jean-Michel Leandri (Propriano) et les agents de la CCSVT, sera par la suite en charge d'informer les habitants sur les différents gestes à adopter pour effectuer correctement le tri des emballages ménagers recyclables et de s'équiper d'un composteur. Il expliquera les principes et les enjeux de la collecte sélective pour l'environnement (élus, personnel des collectivités locales, associations, commerçants).

L'ambassadeur du tri travaille en équipe sous la responsabilité d'un coordonnateur de collecte sélective, en l'occurrence Jean Pereney à Viggianello. Il se doit également d'avoir un rôle de médiation entre les usagers et les élus en faisant remonter les problèmes et les questions.

CATHY TERRAZZONI



Thibaut Pene a été désigné comme ambassadeur du tri par la mairie de Viggianello.

*Pour toute question, contacter la CCSVT au 04 95 20 06 34 ou par mail : ccsvt.pap@gmail.com